

**PROCES VERBAL**  
**DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**  
**DU PAYS DE COLOMBEY ET DU SUD TOULOIS**  
**BUREAU COMMUNAUTAIRE**

**SEANCE DU : 10 décembre 2014**

**Nombre de membres du bureau communautaire en exercice : 18**

**Nombre de membres du bureau communautaire présents : 16**

**Date de convocation : 4 décembre 2014**

**Date d'affichage : 05 janvier 2015**

L'an deux mille quatorze, le dix décembre

Le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Colombey les Belles, sous la présidence de Monsieur Philippe PARMENTIER

*Conformément à l'art L 2121-15 du CGCT, le secrétaire de séance est nommé*

Secrétaire de séance : Maurice SIMONIN

Membres du bureau communautaire :

COMMUNES	MEMBRES TITULAIRES	PRESENTS	POUVOIRS	EXCUSES	ABSENTS
OCHEY	Philippe PARMENTIER	X			
VANNES LE CHATEL	Nathalie HAMEAU KINDERSTUTH	X			
MONT LE VIGNOBLE	Jean Pierre CALAIS	X			
GIBEAUMEIX	Denis KIEFFER	X			
FAVIERES	Jean Pierre ARFEUIL	X			
BATTIGNY	Denis THOMASSIN	X			
BLENOD LES TOUL	Maurice SIMONIN	X			
BARISEY LA COTE	Pascal CHRISTOPHE	X			
MOUTROT	Guy CHAMPOUGNY	X			
CREZILLES	Patrick AUBRY	X			
ALLAMPS	Jean François BALTARD	X			
ABONCOURT	Joël BAUDY				X
BULLIGNY	Bertrand DELIGNY	X			
COLOMBEY LES BELLES	Michel HENRION	X			
COLOMBEY LES BELLES	Adolphe REGOLI	X			
SAULXURES LES VANNES	Pascal KACI	X			
GEMONVILLE	Alain GODARD	X			
BAGNEUX	Germain GRANDJEAN			X	

Autre personne présente : Xavier LOPPINET

**Ordre du jour**

**1 - Développement social et solidarité**

1.1 - BC 2014-0633 - portage de repas personnes âgées - P.A.P 15

1.2 - BC 2014-0467 « Demandes de financement pour la phase d'ingénierie du projet expérimental « l'emploi conçu comme un droit »

**2- Développement Economique**

2.1 - BC 2014-0634 - Vente de parcelles n° C652 et n° C 661 au chemin des cristalleries lieudit « La Verrerie »

2.2 - Préparation du prochain Conseil Communautaire du 17/12/2014

**3 - Tourisme**

3.1 - Information sur la Base de loisirs intercommunale de Favières

**4 - Environnement**

4.1 - Information sur la collecte déchets ménagers

**5 - Culture**

5.1 - BC 2014-0635 - Bilan culturel 2014

5.2 - BC 2014-0636 - budget prévisionnel 2015

5.3 - BC 2014-0637 - subvention Entente Sud 54 - convention pluriannuelle 2015-2016-2017

5.4 - BC 2014-0638 - grille tarifaire pour la location du matériel 2015

**6 - Communication**

6.1 - Information pour valider la trame Grains de Pays

**7 - Services aux communes**

7.1 - BC 2014-0639 - Convention de mandat de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un bâtiment modulaire d'enseignement du 1<sup>er</sup> cycle à Ochey

**8 - Moyens Généraux**

8.1 - BC 2014-0640 - Dépenses irrécouvrables - MECAROCK

## Bureau Communautaire du 10 décembre 2014

- 8.2 – BC 2014-0641 - Dépenses irrécouvrables – SARL QUALI ELEC
- 8.2 bis – BC 2014-0642 - Dépenses irrécouvrables - TISSERAND
- 8.3 – Information sur la présentation des fiches actions déposées au Conseil Général
- 8.4 – Information sur le montant de l'indemnité de conseil versée à la trésorière de colombey pour 2014
- 8.5 – BC 2014-0643 – Acquisition de voie ferrée ALLAIN-OCHEY pour la sécurisation eau potable
- 8.6 – BC 2014-0644 - Formation pour Mélanie FAZZIO (emploi avenir)
- 8.7 – BC 2014-0645 – convention de santé au travail prévention du C.D.G 54 – 2015-2017
- 8.8 – BC 2014-0646 - Acquisition d'un radar pédagogique

### 1 – DEVELOPPEMENT SOCIAL ET SOLIDARITE

#### 1.1– BC 2014-0633 - PORTAGE DE REPAS PERSONNES AGEES – PAP 15

L'association « pour la prolongation et l'élargissement du PAP 15 » assure le portage de repas à domicile sur le secteur de Vézelize, le sud du canton de Colombey et quelques communes vosgiennes.

Les repas sont confectionnés par la maison de retraite de Vézelize. L'association réalise le transport avec une salariée.

La Présidente a contacté par courrier la communauté de communes pour solliciter une subvention de fonctionnement. L'association doit remplacer son véhicule frigorifique de livraison. Elle souhaite passer par une location pour éviter les problèmes d'entretien et d'immobilisation.

L'association livre 12 000 repas par an, à 50 bénéficiaires, au prix de 8€ (production du repas et transport). Aujourd'hui, 10 personnes de notre territoire en bénéficient : Aboncourt 3, Crépey 1, Germiny 1, Selaincourt 2, Tramont Lassus 2, Vicherey 1. Les années précédentes, d'autres villages comme Fécocourt ou Favières ont été desservis.

Le coût de la location du véhicule est de 900€ parmois soit 10 800 € par an.

Il faut mettre cette demande en lien avec l'aide apportée au GIP « maintien à domicile dans le Touloulois » qui effectue le portage de repas sur le nord du territoire et le travail conduit à ce sujet par le syndicat mixte du grand touloulois.

Il est nécessaire qu'il y ait une coordination pour offrir un service de proximité à l'ensemble du territoire (il reste des communes non desservies, vallée de l'Aroffe par exemple), en lien avec les associations et l'ADMR .

L'aide sollicitée porte sur le fonctionnement de l'association, il est proposé une aide de 2150 € pour 2015, une convention sera élaborée afin de fixer les modalités d'intervention.

Après en avoir délibéré, les élus du bureau communautaire

**ACCEPTENT** le versement de la subvention de 2150€ pour l'année 2015 auprès de l'association PAP 2015

**AUTORISENT** le Président à inscrire cette somme au BP 2015

**AUTORISENT** le Président à signer tous les documents nécessaires, les conventions et annexes

#### 1.2- L'EMPLOI CONÇU COMME UN DROIT

##### BC 2014 -0647. 8.6 : Demandes de financement pour la phase d'ingénierie du projet expérimental « l'emploi conçu comme un droit »

Le Vice-président rappelle le cadre de la phase d'ingénierie devant se dérouler à compter de mars 2015 préalable au projet d'expérimentation « l'emploi conçu comme un droit » ainsi que les récentes évolutions concernant le financement.

Il rappelle les termes de la délibération du 3 septembre 2014 ainsi que le plan de financement initial qui y figure.

Compte tenu des informations dont nous disposons à ce jour, la phase d'ingénierie du projet dont le budget est estimé à 70 000€ devrait pouvoir bénéficier des soutiens de la Fondation de France à hauteur de 21 000€ et du CG 54 à hauteur de 20 000€.

Aussi le niveau de co-financement étant inférieur à ce qui était prévu initialement, le Vice-président propose de compléter le plan de financement en sollicitant une aide financière de l'Etat.

DEPENSES € TTC		RECETTES € TTC	
Dépenses de personnel et frais fonctionnement divers	70 000 €	Etat	20 000 €
		CG54	20 000 €
		Fondation de France (fonds privés)	21 000 €
		CC PCST	9 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>70 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>70 000 €</b>

Après en avoir délibéré, le bureau communautaire

**APPROUVE** le nouveau plan de financement modifiant la délibération BC 2014-0598 du 3 septembre 2014

**SOLLICITE** une aide financière de l'Etat à hauteur de 20 000€ pour la phase d'ingénierie du projet « l'emploi conçu comme un droit »

**AUTORISE** le Président à engager toute démarche et à signer tout document découlant de la présente décision

### 2. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

#### 2.1 – BC 2014-0634- VENTE DE PARCELLE N° C 652 et 661 CHEMIN DES CRISTALLERIES LIEU DIT « LA VERRERIE »

Le Président présente l'évaluation réalisée par France Domaine sur la parcelle C 652 et 661 d'une superficie de 402m<sup>2</sup> situées à l'entrée des cristalleries. La vente de ce terrain doit permettre la réalisation d'une réserve incendie pour l'entreprise DAUM. L'évaluation du terrain est de 4200 € soit 10,45€/m<sup>2</sup>

Après en avoir délibéré, les élus à l'unanimité,

## Bureau Communautaire du 10 décembre 2014

**ACCEPTENT** la vente des parcelles à 4200€ soit 10.45€ /m<sup>2</sup> conformément à l'estimation des domaines du 10/06/2014 à l'entreprise DAUM

**AUTORISENT** le Président à lancer les démarches de vente devant l'office notarial

**AUTORISENT** le Président à signer le compromis de vente et l'acte de vente devant l'office notarial

**VALIDENT** l'inscription budgétaire des crédits d'investissement sur le BP 2015

### 2.2 – PREPARATION DU PROCHAIN CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Information sur le prochain conseil communautaire du 17/12/2014 dont l'ordre du jour est principalement fixé sur le développement économique et présentation du power point

## 3 - TOURISME

### 3.1 – BASE DE LOISIRS INTERCOMMUNALE DE FAVIERES

#### Compte-rendu Commission Base de Loisirs Intercommunale du 25 novembre 2014

Etaient présents : Chrystophe BLANZIN, David ABRAHAM, Xavier LOPPINET, Edouard PETITDEMANGE, David DESPORT

Etaient excusés : Jean-Pierre ARFEUIL, Maurice SIMONIN, Pascal CHRISTOPHE, Guy CHAMPOUGNY

Objet de la réunion : Bilan de saison et préparation programmation 2015, projet de développement économique de la BDL

#### **SAISON 2015 :**

Après un bilan de la saison 2014 très difficile en raison d'une mauvaise météo, les propositions concernant la saison 2015 sont validées et le planning suivant est arrêté :

jour	date	animations	baignade	jour	date	animations	baignade	jour	date	animations	baignade
dimanche	31/05/2015	Fete de la peche			30/06/2015				31/07/2015		
	01/06/2015			mercredi	01/07/2015	instal capa		samedi	01/08/2015		
	02/06/2015				02/07/2015			dimanche	02/08/2015	tournoi de pétanque	
mercredi	03/06/2015				03/07/2015	vacances scolaire			03/08/2015		
	04/06/2015			samedi	04/07/2015				04/08/2015		
	05/06/2015			dimanche	05/07/2015			mercredi	05/08/2015	animation nature	
samedi	06/06/2015				06/07/2015				06/08/2015		
dimanche	07/06/2015				07/07/2015				07/08/2015	desinstal capa	
	08/06/2015			mercredi	08/07/2015	kid stadium		samedi	08/08/2015		
	09/06/2015				09/07/2015			dimanche	09/08/2015	journée du vent et montgolfière	
mercredi	10/06/2015				10/07/2015				10/08/2015		
	11/06/2015			samedi	11/07/2015				11/08/2015		
	12/06/2015			dimanche	12/07/2015	trampoline		mercredi	12/08/2015		
samedi	13/06/2015	WD OUVERTURE			13/07/2015				13/08/2015		
dimanche	14/06/2015				14/07/2015			vendredi	14/08/2015		
	15/06/2015			mercredi	15/07/2015	animation nature		samedi	15/08/2015	bal folk	
	16/06/2015				16/07/2015			dimanche	16/08/2015		
mercredi	17/06/2015				17/07/2015				17/08/2015		
	18/06/2015			samedi	18/07/2015				18/08/2015		
	19/06/2015			dimanche	19/07/2015			mercredi	19/08/2015		
samedi	20/06/2015				20/07/2015				20/08/2015		
dimanche	21/06/2015				21/07/2015				21/08/2015		
	22/06/2015			mercredi	22/07/2015	triathlon tour		samedi	22/08/2015		
	23/06/2015				23/07/2015			dimanche	23/08/2015		
mercredi	24/06/2015				24/07/2015				24/08/2015		
	25/06/2015			samedi	25/07/2015				25/08/2015		
	26/06/2015			dimanche	26/07/2015	Spectacle et jeux		mercredi	26/08/2015		
samedi	27/06/2015				27/07/2015				27/08/2015		
dimanche	28/06/2015	Saut à l'élastique			28/07/2015				28/08/2015		
	29/06/2015			mercredi	29/07/2015			samedi	29/08/2015		
					30/07/2015			dimanche	30/08/2015		

La soirée d'ouverture aurait lieu cette année le 13 juin 2015 avec une série d'évènements, sur le même format que ces dernières années. La Compagnie Cessez-le-Feu, programmée l'an dernier n'ayant pas pu jouer pour cause d'intempéries, serait reprogrammée s'ils le peuvent. En outre, l'action Feu de la St Jean avec les pompiers ne sera pas reconduite en raison des difficultés de travailler en commun, ainsi que le peu d'intérêt pour cet évènement et de la date 2015 qui ne collera pas.

Il est proposé de faire évoluer les tarifs des cartes d'abonnement qui se justifie par l'ouverture anticipée qui est préconisée par la commission à titre expérimental pour 2015. **Proposition de passer de 12 à 15 € pour les habitants de la CC et de 16 à 20 € pour les habitants extérieurs à la CC.**

Le prix du saut à l'élastique, 20€ en prix d'appel 2014, est proposé à 30€ pour 2015 Il sera nécessaire de faire une communication ciblée sur cet évènement, afin d'attirer un maximum de participants.

Suite à une proposition concernant des stages type « survie », une recherche de partenaire a eu lieu et nous avons obtenu une offre d'un prestataire assez intéressante. La commission demande donc de programmer, hors vacances scolaires au début du printemps :

-un stage spécial enfant (10 max), au prix de 170€. Une participation de 20€ par enfant est proposée.

## Bureau Communautaire du 10 décembre 2014

-un stage ados/adultes (7 max) de 24h comprenant une nuit, au prix de 370€. Une **participation de 50€** par personne est proposée.

Il sera nécessaire de se rapprocher de NOOBA et de leurs réseaux pour mobiliser un public intéressé, voire d'établir un partenariat avec eux, car ils pourraient être sollicités également pour l'organisation d'un tournoi de pétanque pour ados avec initiation, en parallèle du tournoi adulte.

Au cours de la journée du vent, il semblait intéressant à la commission de faire venir la montgolfière du CG54. La question est : est-ce que le public peut profiter d'un tour de montgolfière gratuitement ? Si oui, un système de tombola pourrait attribuer des baptêmes de l'air aux gagnants ; à retravailler après accord du CG.

Il est aussi proposé d'essayer de mettre en place un tournoi de « Beach volley » sur le week-end du 20/21 juin 2015 si on trouve facilement un animateur bénévole pour une demi-journée, afin d'avoir un événement pour le public jeune sur cette période.

Hors saison, deux événements commencent à se mettre en place :

- une rencontre « Véhicules Anciens », portée par une ou plusieurs associations...
- Un Triathlon. Concernant ce dernier, de bons contacts ont été pris avec la Ligue de Triathlon. Cependant, avant de proposer un événement d'envergure type étapes de championnats, il semble judicieux de commencer petit, afin de se « faire la main » en mobilisant progressivement des bénévoles, et d'éviter un trop gros risque. Une étude est en cours sur la réalisation d'une telle manifestation, probablement pour 2016.

### **PROJET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :**

Suivant les préconisations des fiches de synthèse d'investissement, la commission valide les propositions suivantes :

-Fermeture de la halle pour pouvoir disposer d'une salle par tout temps, de préférence selon la proposition du service technique la moins onéreuse (stores souples automatiques) : coût approximatif 30 000€

- Remplacement ou implantations de tables accessibles aux PMR, bancs et poubelles de tri sur la BDL (environ 5 000€)

- si possibilité en régie directe, effectuer la mise en électricité du chalet d'entrée, voire aussi prise téléphonique, et achat d'un système de caisse enregistreuse. Sinon, mise en électricité par le biais d'un système de recharge solaire, avec un intérêt quant à l'image et l'orientation écologique de la BDL.

- Etude concernant la création d'un camping sur la base de loisirs (comprenant une dizaine de HLL). La commission confirme l'intérêt de proposer une offre d'hébergement de plein-air de qualité qui offrirait à terme une rentabilité du site dans son ensemble. Projet à retravailler en interne avec le Service technique au printemps 2015.

- La question du restaurant est une question politique à faire valider en Conseil communautaire par une délibération. Présentation est faite d'une possibilité d'exploiter en régie autonome qui semble toutefois prématurée au regard de la complexité juridique et administrative et du risque financier qu'elle comporte. Cependant, et pour se laisser le temps de la réflexion, il est proposé d'acheter le matériel afférent au restaurant (mobilier et petit équipement) estimé à 25 000€ pour permettre la remise en exploitation rapide et pouvoir relouer le lieu à un privé sous forme de bail dérogatoire (le faible investissement financier du privé constituant en quelque sorte la contrepartie au bail dérogatoire). Une clause de cautionnement sera incluse au bail pour limiter les risques d'impayés.

La réflexion sur la régie sera donc poursuivie dans une optique de gestion globale du site (camping + restaurant + baignade et animations).

## **4 - ENVIRONNEMENT**

### **4.1 – COLLECTE DECHETS MENAGERS :**

Information sur le ramassage des OM sur les jours fériés 2015.

## **5 - CULTURE**

### **5.1 – BC 2014-0635-: BILAN CULTURE 2014**

Le Vice-Président présente le bilan des actions culture réalisées en 2014 tel que défini en annexe de la présente.

Après en avoir délibéré, les élus du bureau communautaire

**PRENNENT ACTE** du bilan des activités du pôle culture tel que défini en annexe de la présente.

### **5.2 – BC 2014-0636 - BUDGET PREVISIONNEL CULTURE 2015**

Le vice-président présente le nouveau plan de financement du budget culture 2015. Il convient de répartir les financements en fonction des actions pour 2015.

Les membres du bureau communautaire, après en avoir délibéré

**ACCEPTENT** le programme culturel présenté pour un montant prévisionnel de **145 277 €** comportant notamment les actions suivantes :

- animations lecture + universités populaires :	19 485 €
- musique	21 500 €
- animation et diffusion culturelle	44 700 €
- CAJT	48 000 €
- services aux associations	11 792 €

## Bureau Communautaire du 10 décembre 2014

**SOLLICITENT** les subventions auprès de la DRAC, la CAF et le Conseil Général (CTDD)

DRAC : budget prévisionnel global : 17 855 € (animation lecture) -Aide demandée : **3 200 €**

CAF : budget prévisionnel global : 48 000 € (CAJT) -Aide demandée : **3 000 €** sur Contrat Enfance Jeunesse

CTDD : budget prévisionnel global : 41 255 € (fête de la lecture – on se rencontrera un jour – spectacles vivants) - Aide demandée : **9 790 €**

**S'ENGAGENT** à prendre en charge la dépense non couverte par les subventions, estimée à **111 627 €** et à prévoir à son budget 2015 les crédits nécessaires.

**AUTORISENT** le Président à signer les conventions et tous documents nécessaires à la conduite de ces actions culturelles.

### **5.3 – BC 2014-0637 – SUBVENTION ENTENTE SUD 54 – CONVENTION PLURIANNUELLE 2015-2016-2017**

Le Vice-président présente une demande de l'association ENTENTE SUD 54, qui sollicite une aide annuelle de 2000€ afin de soutenir l'association sportive pour la promotion du football sur le territoire, la formation des jeunes et des encadrants et l'entretien des terrains. Lors du bureau communautaire du 05 novembre dernier, la demande avait été acceptée par les élus. Le vice-président présente la convention pluriannuelle et précise que la subvention sera versée sur la base d'un rapport annuel en année n-1.

Après en avoir délibéré, les élus du bureau, à l'unanimité

**AUTORISENT** le Président à signer la convention pluriannuelle avec l'association ENTENTE SUD 54

**VALIDENT** la convention pluriannuelle qui fixe les engagements de l'association et les modalités de versement de la subvention

**AUTORISENT** Le Président à verser une subvention à hauteur de 2000,00€/ an pour 2015,2016 et 2017 sur la base d'un rapport annuel.

**AUTORISENT** le Président à signer la dépense inscrire la dépense au BP 2015 c/ 6574

### **5.4 – BC 2014-0638 – GRILLE TARIFAIRE MATERIEL 2015**

Dans le cadre de la compétence culture et matériel, les tarifs 2015 du parc matériel pour les locations sont remis à jour. Le vice-président présente la nouvelle grille telle qu'annexée pour application dès 2015 qui précise également les modalités de location.

Après en avoir délibéré, les élus du bureau communautaire,

**VALIDENT** la grille tarifaire de location de matériel telle qu'annexée à la présente à compter de janvier 2015.

## **6 - COMMUNICATION**

### **6.1 – VALIDATION TRAME GRAINS DE PAYS**

**Information sur la nouvelle trame du journal intercommunal « Grains de Pays »**

## **7 – SERVICES AUX COMMUNES**

### **7.1 – BC 2014-0639 - CONVENTION DE MANDAT DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE – SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BATIMENT MODULAIRE D'ENSEIGNEMENT DU 1<sup>ER</sup> CYCLE A OCHEY**

*Le Président, Philippe PARMENTIER et le Vice-Président, Guy CHAMPOUGNY sont sortis de la salle et n'ont pas participé aux débats pour cette délibération*

*Nombre de membres du bureau communautaire présents pour cette délibération : 14*

le Syndicat Intercommunal Scolaire ALLAIN/MOUTROT/OCHEY sollicite la communauté de communes pour faire appel à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un bâtiment modulaire d'enseignement du 1<sup>er</sup> cycle situé Rue André David à Ochey. Afin de mettre en place cette demande, il convient de fixer les modalités et les interventions dans le cadre d'une convention de mandat de délégation de maîtrise d'ouvrage. Cette convention prévoit les modalités financières, notamment de rémunération :

Pour l'exercice de sa mission, le mandataire (la communauté de communes) percevra une indemnisation correspondant au remboursement des frais de structure, sur la base d'un forfait horaire de 25 €/heure.

Montant estimatif de l'opération travaux + VRD, frais de maîtrise d'œuvre, études annexes ... : 850 000.00 € HT

Le plan de financement sera annexé à la convention de mandat.

L'indemnisation du mandataire sera perçue en 2 versements :

- Un premier versement calculé sur le montant prévisionnel des travaux en phase programme représentant 25 % de la rémunération.
- Le solde de la rémunération calculé sur le décompte définitif des contrats de travaux.

Après en avoir délibéré, les élus du bureau communautaire,

**ACCEPTENT** la délégation de maîtrise par le mandant, le Syndicat Intercommunal Scolaire ALLAIN MOUTROT OCHEY auprès de la Communauté de Communes (en qualité de mandataire) pour la construction d'un bâtiment modulaire d'enseignement auprès du mandant.

**VALIDENT** le forfait horaire de rémunération de la Communauté de Communes à hauteur de 25 €/ h.

**AUTORISENT** la 1<sup>er</sup> Vice-Présidente à signer la convention de mandat et tout autre document nécessaire à la présente décision.

## **8 – MOYENS GENERAUX**

### **8.1 – BC 2014-0640 - ADMISSION EN NON VALEUR MECAROCK**

L'entreprise MECAROCK située à Liffol le Petit n'a pas réglé ses dépôts déchetterie effectués en 2013 pour un montant de 25.50€. Considérant le faible montant, les poursuites ne seront pas engagées.

## Bureau Communautaire du 10 décembre 2014

Après en avoir délibéré, les élus du bureau communautaire

**ACCEPTENT** la décision d'inscrire en non valeurs pour un montant de 25.50 €

**AUTORISENT** le président à émettre un mandat au c/6541 pour un montant de 25.50€

### **8.2 – BC 2014-0641 ADMISSION EN NON VALEUR SARL QUALI ELEC**

L'entreprise QUALI ELECT située à Crépey n'a pas réglé ses dépôts déchetterie effectués en 2013 pour un montant de 56€. Considérant le faible montant, les poursuites ne seront pas engagées.

Après en avoir délibéré, les élus du bureau communautaire

**ACCEPTENT** la décision d'inscrire en non valeurs pour un montant de 56.00 €

**AUTORISENT** le président à émettre un mandat au c/6541 pour un montant de 56.00€<sup>25</sup>

### **8.2 bis – BC 2014-0642 - ADMISSION EN NON VALEUR « AMANDES EFFILEES » - TISSERAND THIERRY**

L'entreprise individuelle « AMANDES EFFILEES » gérée par M. TISSERAND Thierry , spécialisée dans la confection de pâtisseries , a loué l'atelier 2 de la Pépinière AGRINOVAL du 28/03/2013 au 31/12/2013. Lors du bureau communautaire du 14 novembre 2013, les élus avaient accepté de résilier le bail de manière anticipée considérant les difficultés de l'entreprise au 31.12.2013. La procédure de recouvrement a été lancée, néanmoins, M.TISSERAND est en surendettement, sans emploi, il n'est donc pas possible de poursuivre la procédure. Le montant total de la créance s'élève à 4335.46 €.

Après en avoir délibéré, les élus du bureau communautaire

**ACCEPTENT** la décision d'inscrire en non valeurs pour un montant de 4335.46 €

**AUTORISENT** le président à émettre un mandat au c/6541 pour un montant de 4335.46€

### **8.3 – PRESENTATION DES FICHES ACTIONS DEPOSEES AU CONSEIL GENERAL**

Information sur les fiches actions déposées auprès du Conseil Général

### **8.4 – INDEMNITE DE LA TRESORIERE FIXANT LE MONTANT 2014**

Information : taux de 100% fixé en octobre soit 1001.31 € brut et 912.63 € net

### **8.5 – BC 2014-0643 – ACQUISITION DE VOIE FERREE OCHEY ALLAIN - SECURISATION EAU POTABLE**

Dans le cadre de la sécurisation en eau potable, il est envisagé d'acquérir une voie ferrée désaffectée appartenant à l'Etat (Base aérienne Ochey). Il s'agit alors de solliciter les services concernés pour lancer la procédure d'acquisition.

Après en avoir délibéré, les élus du bureau communautaire

**AUTORISENT** le Président à lancer les démarches auprès des services de l'Etat pour l'acquisition de la parcelle concernant une voie ferrée désaffectée entre Ochey et Allain.

### **8.6 – BC 2014-0644 - FORMATION EMPLOI AVENIR - MELANIE FAZIO**

Dans le cadre du dispositif des emplois d'avenir, un accompagnement spécifique est mis en place avec la mission locale et le conseil régional pour la formation des jeunes en emploi d'avenir. Ainsi, Mme FAZIO, potière à la Maison des Artisans Créateurs, en emploi d'avenir depuis le 05/03/2013 a sollicité un stage spécifique pour une formation diplômante dans l'animation pour l'obtention du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS). Le coût de la formation est de 5500,00€ pour une durée de 658 h en centre de formation et 1050h en entreprise (au sein de la MAC) entre le 04/12/2014 et le 01/12/2015 organisée par l'Union Régionale des FRANCAS de LORRAINE.

Il est précisé que le Conseil Régional de Lorraine est sollicité à hauteur de 80 % de la dépense totale, la charge restante à la collectivité est de 1100€ .

Après en avoir délibéré, les élus du bureau communautaire

**ACCEPTENT** la demande de formation déposée par Mme FAZIO du 04/12/2014 au 01/12/2015 dans le cadre du BPJEPS .

**ACCEPTENT** l'inscription budgétaire au titre de la formation professionnelle sur le BP 2015 à hauteur de 5500,00€

**AUTORISENT** le Président à solliciter le conseil régional de Lorraine pour une subvention à hauteur de 80 % du montant de la prestation.

**AUTORISENT** le Président à signer tous les documents se référant à la présente et notamment les conventions de stage.

### **8.7 – BC 2014-0645 – CONVENTION SANTE AU TRAVAIL POLE PREVENTION DU CDG 54 – 2015-2017**

Le président présente la nouvelle convention cadre de prévention santé au travail avec le CDG54. Ce partenariat permet de disposer d'une équipe pluridisciplinaire (médecins, ergonomes, assistant social...) dont les missions sont réparties entre les volets : médical, paramédical, hygiène et sécurité, organisationnel.

Il s'agit d'appuyer la collectivité afin d'améliorer les conditions et l'organisation du travail dans les services, adapter les postes, le rythme de travail, accompagner les agents en difficulté physique, psychologique....

Il est précisé, que le coût horaire du temps médical est de 219.99 €, pour rappel les visites médicales obligatoires sont réalisées en 20 minutes soit 73.33 € .

Par ailleurs, la communauté de communes bénéficie d'un temps de prévention, soit 20 minutes par an et par agent cumulable sur 3 ans, soit un temps prévisionnel de prévention de 27 visites par an, soit 14 heures ou 2 jours d'intervention par an. La convention prend effet au 01.01.2015 et jusqu'au 31.12.2017.

Après en avoir délibéré, les élus du bureau communautaire,

## Bureau Communautaire du 10 décembre 2014

**AUTORISENT** le Président à signer la convention prévention santé au travail avec le Centre de Gestion 54 et tous les documents nécessaires à la présente décision pour la période 2015/2017.

### **8.8 – BC 2014-0646 - ACQUISITION D'UN RADAR PEDAGOGIQUE**

La communauté de communes dispose de radars pédagogiques mis à disposition pour les communes dans le cadre de la mutualisation du matériel. Suite à la dégradation d'un radar, un nouvel équipement a été acheté, cependant, il convient de clarifier le champ de compétence.

Ainsi, considérant les statuts de la communauté de communes et notamment la définition de l'intérêt communautaire pour la gestion, le développement et la location du parc matériel, il est possible de se doter de matériel afin de le mettre à disposition des communes ou des associations.

Ce matériel permet de mutualiser les besoins, la communauté de communes gère les demandes des communes, reste l'interlocuteur et assure l'entretien du parc.

Il est demandé d'accepter l'acquisition d'un radar afin de le mettre à disposition des communes pour un montant de 2962.20€ TTC

Après en avoir délibéré, les élus du bureau communautaire

**VALIDENT** l'acquisition d'un radar pédagogique dans le cadre de la mutualisation du parc matériel

**AUTORISENT** le président à émettre un mandat en section d'investissement immobilisation pour un montant de 2962.20<sup>€ ttc</sup>

#### *Ordre d'arrivée des délibérations de la séance*

*1.1-BC 2014-0633– portage de repas personnes âgées – P.A.P 15*

*1.2 - BC 2014-0467 « Demandes de financement pour la phase d'ingénierie du projet expérimental « l'emploi conçu comme un droit »*

*2.1 – BC 2014-0634-Vente de parcelles n° C652 ET 661 au chemin des cristalleries lieudit « La Verrerie »*

*5.1 – BC 2014-0635-Bilan culturel 2014*

*5.2 – BC 2014-0636 - budget prévisionnel 2015*

*5.3 – BC 2014-0637 – subvention entente sud 54-convention pluriannuelle 2015-2016-2017*

*5.4 – BC 2014-0638 – grille tarifaire matériel 2015*

*7.1 – BC 2014-0639 - Convention de mandat de délégation de maîtrise d'ouvrage pour la construction d'un bâtiment modulaire d'enseignement du 1<sup>er</sup> cycle à Ochey*

*8.1 – BC 2014-0640 - Dépenses irrécouvrables - MECAROCK*

*8.2 – BC 2014-0641 - Dépenses irrécouvrables – SARL QUALI ELEC*

*8.2 bis – BC 2014-0642 - Dépenses irrécouvrables - TISSERAND*

*8.5 – BC 2014-0643 – Acquisition de voie ferrée ALLAIN-OCHEY pour sécurisation eau potable*

*8.6 – BC 2014-0644 - Formation emploi avenir Mélanie FAZZIO*

*8.7 – BC 2014-0645 – convention de santé au travail prévention du C.D.G 54 – 2015-2017*

*8.8 – BC 2014-0646 - Acquisition d'un radar pédagogique*

Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,  
Philippe PARMENTIER